

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0047782

Maladie

Dentaire *181243*

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

627

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MR.

AIT M'HAMED AHMED

Date de naissance :

12 - 03 - 1944

Adresse :

HAY ESSALAM QUÉ MADYAK, TOUDGHIA
61 CASABLANCA

Tél. :

0634605386

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Ghizlane OUKACHA
SPECIALISTE OPHTALMOLOGISTE
39, Rue Al Fourat, n° 10, 1er Etage
Madrif Extension 20370 - Casablanca
Tel: 05 22 22 55 50 - Fax: 05 22 22 55 40

Date de consultation : 23/08/2023

Nom et prénom du malade : GL AITIB KULBIDA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Myopie

Maladie

Pathologie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/06/2023	CS		300 Dr	DR. GHIZLANI DOPHAN
	FC (act)		+ 50 Dr	SPECIALISTE DOPHAN 39 Rue Attouran 10 Madrid Extension 20370 Casablanca 05 77715529 - Fax 05 22221000

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachee du Pharmacien Cachee du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE TALI PHARMACEUTIQUE Casablanca - Tel: 0524 88 13 05 22, Rue d'Ifraa - Hédi Chérif	28/08/2023	165.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIONAL CLINIQUE STOMATIQUE PARIS 13 ^e	30/09/2023					9910,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

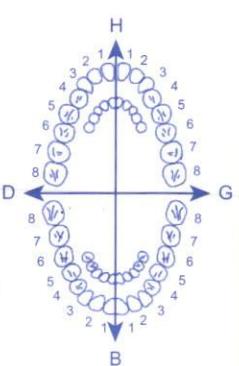
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

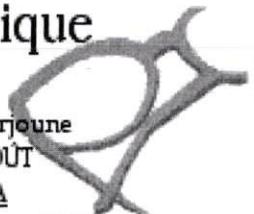
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

J.E.M Optique

sarl

17, rue Lachen El Arjoune
face HOPITAL 20 AOÛT
20000 CASABLANCA

tél: 022 86 00 58 fax: 022 86 01 66



le 30/09/2023

Facture n° 23 0416

EL ATIR Khadija

DLN64

Ordonnance OUKACHA Ghizlane 29/08/2023

Vision de LOIN

Monture N° TIPS: A1

Verres LANTAL 1,9 65 BLANC
ANTI REFLET

OD..... N° TIPS: 125 2 685,00

VP ROMA BL AR 1,74
Sup OD

OG..... N° TIPS: 125 2 685,00

VP ORMA BL AR 1,74
Sup OG

MUPRAS

1 500,00

2 685,00

1 170,00

2 685,00

1 170,00

R.C. Casablanca 113543

Patente n° 36343701

n° I.F. 1087628

INPE : 095001004

EM030		total	9 210,00
IWA			
IWA			
total T.T.C.			9 210,00

BAUSCH + LOMB

Aqualarm® U.P. intensive

0.24% hyaluronic acid
(as sodium hyaluronate)

ZENITH Pharma
PPC : 145,00 DH





- Ophtalmologiste
- Diplômée de la Faculté de médecine de Paris
- Ex praticienne des hôpitaux de France
- Membre de l'Association Française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de la cataracte et du glaume
- Chirurgie réfractive au laser
- Adaptation des lentilles de contact
- Rétine médicale
- Agrée pour permis de conduire

- اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
- خريجة كلية الطب بباريس
- اختصاصية ملحقة سابقاً بالمستشفيات الفرنسية
- عضو في الجمعية الفرنسية لأطباء العيون
- جراحة العدسة، جراحة القرنية بالليزر
- تركيب العدسات اللاصقة
- أمراض الشبكة
- مرخصة لإعطاء شهادة القدرة على القيادة

29 août 2023

Casablanca, le

Mme EL ATIR Khadija

14500

1/ AQUALARM INTENSIVE

4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois



Dr. Ghizlane OUKACHA
SPECIALISTE OPHTALMOLOGISTE
39, Rue Al Fourat, n° 10, 1er Etage
Maârif Extension 20370 Casablanca
Tel: 05 22 22 55 50 - Fax: 05 22 22 55 49

Dr. Ghizlane OUKACHA
SPECIALISTE OPHTALMOLOGISTE
39, Rue Al Fourat, n° 10, 1er Etage
Maârif Extension 20370 Casablanca
Tel: 05 22 22 55 50 - Fax: 05 22 22 55 49

39, نفقه الفرات - الطابق الأول، رقم 10 المعارض 20370 - الدار البيضاء

39, Rue Al Fourat, 1^{er} étage, N 10 Maârif extension, 20370 Casablanca

droukachaghizlane@gmail.com / INPE 091167122

05 22 23 55 59/49 - 06 28 90 21 71



- Ophtalmologiste
- Diplômée de la Faculté de médecine de Paris
- Ex praticienne des hôpitaux de France
- Membre de l'Association Française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de la cataracte et du glaume
- Chirurgie réfractive au laser
- Adaptation des lentilles de contact
- Rétine médicale
- Agrée pour permis de conduire

- اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
- خريجة كلية الطب بباريس
- اختصاصية ملحقة سابقًا بالمستشفيات الفرنسية
- عضو في الجمعية الفرنسية لأطباء العيون
- جراحة العدسة . جراحة القرنية بالليزر
- تركيب العدسات اللاصقة
- أمراض الشبكة
- مرخصة لاعطاء شهادة القدرة على السياقة

29 août 2023

Casablanca, le

Mme EL ATIR Khadija

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Photograys Antireflets, Amincis

VL : OD = - 9.25 (- 1.75 à 50°)

OG = - 6.25 (- 1.25 à 25°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : + 2.50

Dr. Ghizlane OUKACHA
 SPECIALISTE OPHTALMOLOGIST
 39 Rue Al Fouarat, N° 10, 1er Etage
 Maârif Extension 20370 Casablanca
 Tel: 05 22 23 55 59 Fax: 05 22 23 55 45

JEM OPTIQUE SARL AU
 OPTICIENNE OPTIQUE JETRISTE
 11, Rue Laâachen El Anfa Casablanca
 Tél: 0522 86.00.58-Fax: 0522.8650.16

39، نهر الفرات - الطابق الأول، رقم 10 المعابد - الدار البيضاء

39, Rue Al Fourat, 1^{er} étage, N 10 Maârif extension, 20370 Casablanca

droukachaghizlane@gmail.com / INPE 091167122

05 22 23 55 59/49 - 06 28 90 21 71